



**PASLIÈRES**  
Puy-de-Dôme

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux

Le vingt-quatre novembre

Le Conseil municipal de PASLIÈRES dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à 18 heures 30 à la salle du conseil en mairie sous la présidence de SAUZEDDE Patrick, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2022

Présents : SAUZEDDE Patrick DA COSTA Marina MARQUES José GRISARD Anne-Lise BRUGEROLLES Julien BOUCHEYRAS Jacqueline PETELET Blandine GOUTAY Christophe CHARRET Monique ROUX Henri MOSNIER Noël NERON Valérie BERNARD Daniel ROCHE Sandrine BOURDILLON Sylvain

Secrétaire de séance : BRUGEROLLES Julien

Excusés : MEUNIER Cyril

Procurations : DESVIGNES Adeline à DA COSTA Marina CHOSSON Tiffany à SAUZEDDE Patrick

### PROJET DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE SUR LA CREDOGNE

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que M. FIAT a déposé une demande en Préfecture pour la création d'une centrale hydroélectrique sur la Credogne sur les communes de Châteldon et Saint-Victor-Montvianeix.

Ce projet consiste en la création d'une centrale hydroélectrique, d'une puissance maximale brute de 290 KW, dérivant un débit maximal de 1.0 m<sup>3</sup>/s pour une chute brute de 29,52 m.

Le projet sera associé à la création d'une prise d'eau ichtyocompatible, la mise en place d'une conduite forcée enterrée ainsi que plusieurs mesures d'accompagnements.

Considérant la durée de l'autorisation sollicitée pour le projet (40 années) au regard des évolutions climatiques lesquelles démontrent, depuis plusieurs années, l'accroissement des périodes d'étiages que subit la Credogne, ainsi que la faune et la flore et compte tenu des avis défavorables des communes de Châteldon et Saint-Victor-Montvianeix, Monsieur le Maire propose que le conseil municipal de Paslières leur apporte son soutien en souhaitant que ce projet ne soit pas poursuivi.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**\*\*\* APPORTE** son soutien aux communes de Châteldon et Saint-Victor-Montvianeix, qui se sont opposées à ce projet,

**\*\*\* SOUHAITE** que ce projet ne soit pas poursuivi.

Fait à Paslières, le 25 novembre 2022

Le maire,  
Patrick SAUZEDDE.



Certifié exécutoire le :  
Le Maire,  
Patrick SAUZEDDE